



COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 11 OCTOBRE 2012

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du CTL du 26 avril 2012
2. Transfert d'emplois de la CMI et de la CMIB à la DISI Ouest (2ème présentation)
3. Création d'une cellule dédiée recouvrement
4. Point sur le projet de fusion des trésoreries de Josselin et Ploermel
5. Tableau de bord de veille sociale
6. Présentation de la mise à jour du DUERP 2011
7. Bilan de la notation 2012 (gestion 2011)
8. Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie d'Elven
9. Questions diverses

Nous avons lu notre déclaration liminaire (disponible en pièce jointe), le Président n'a pas répondu. Sur l'absence de règlement intérieur, il semblerait que les discussions ne soient pas terminées au niveau national. Le Président nous a alors confirmé que c'est l'ancien règlement qui s'applique. C'est à dire avec les « anciennes règles » paritaires. La parité administrative aurait alors « oublié » de voter pendant tout ce comité?!!!

Le climat au cours de ce CTL a été animé le matin par rapport aux sujets évoqués et notamment la suppression de Josselin. Ce que l'on peut remarquer, c'est qu'à chaque Comité, le point commun entre les sujets c'est comment faire le travail avec moins d'agents et on sort quelques outils pour mesurer le mal être au travail. Si vous êtes contre, tant pis , il n'y a rien d'autre à proposer !

• ***Transfert d'emplois de la CMI et de la CMIB à la DISI Ouest***

Depuis le 1er septembre 2011, l'unification de l'organisation des équipes d'assistance informatique de la DGFIP est opérationnelle avec la mise en place d'une nouvelle organisation de l'assistance de proximité au sein des directions des services informatiques (DISI) créés à cette même date. Ces directions assurent le pilotage de l'activité et la gestion des fonctions support des établissements informatiques (ESI).

Dans chaque département, le regroupement des équipes CMI et CMIB a donné naissance aux Cellules Informatiques Départementales (CID), qui en reprennent l'intégralité des missions, quelle que soit la filière d'origine des agents et matériels considérés. Le pilotage fonctionnel de ces équipes est confié aux nouvelles DISI.

Ce sujet avait fait l'objet d'un vote Contre à l'unanimité des organisations syndicales lors du précédent CTL. Il était représenté pour ce comité avec exactement les mêmes documents de travail.

Nous avons cependant obtenu quelques précisions. Le Directeur de la DISI est venu dans le Morbihan mi-septembre et a précisé certains points avec la DDFiP56 :

- la CID reste le webmestre d'Ulysse 56 ;
- elle continue d'exercer les missions de téléphonie. Un poste reste vacant qui sera en principe pourvu au 1er janvier.

La DISI veut modifier le régime des horaires variables des agents : tous les agents des cellules

informatiques passeraient au régime du forfait. Les agents sont contre. La Direction estime, elle, que les agents ne seront pas perdants. Un collègue de la CID, présent lors de ce comité, a justement rétorqué que la conséquence serait une diminution du nombre des déplacements.

Cette question sera de la compétence du Comité Technique de la DISI Ouest (siège : Nantes).

Nous avons encore une fois exprimé nos inquiétudes sur l'avenir de la mission informatique à la DGFIP et le futur « vivier » de suppressions d'emplois que constitue ce transfert.

Une convention existe entre la DISI et la DDFiP, elle sera annexée au Procès-Verbal.

Vote : Contre : CGT, Solidaires FP et FO | NPPV : CFDT

● **Création d'une cellule dédiée recouvrement**

Rappel du contexte : Conformément à la circulaire du 6 mai 2010, une équipe dédiée chargée de l'animation et du pilotage du recouvrement forcé des impôts des particuliers et des professionnels (à l'exclusion des amendes, produits divers et produits locaux) est mise en place au sein du pôle gestion fiscale. Lors de la constitution de la DDFiP du Morbihan, la création de cette cellule a été différée. Cette équipe dédiée est donc à mettre en place, en tenant compte des enjeux, du pilotage du réseau, des compétences nécessaires et des possibilités immobilières.

Le choix de la division de rattachement, la division des particuliers, a été fait à partir d'un audit. Mais aussi parce qu'une grande partie des agents concernés était déjà en place dans cette division ce qui limitait le mouvement.

L'installation est prévue au 1er novembre 2012, il n'y a pas de gros travaux à effectuer. Le Directeur du pôle gestion fiscale s'est engagé à rencontrer les agents après ce comité technique.

Concernant la formation, il n'y aura pas de polyvalence totale mais une formation à minima

sur la fiscalité professionnelle. Le remplacement de l'adjointe au PRS n'est pas envisagé pour l'instant car d'après M. Lavoué le dimensionnement du PRS peut évoluer et le respect des métiers n'est pas « inscrit dans le marbre ».

Cette réorganisation a des impacts sur les autres divisions notamment celle des professionnels (RCTVA et rescrits). Une réflexion est en cours concernant la création d'un bureau d'ordre commun... « une réflexion qui n'est pas aboutie »...

VOTE : Abstention : CGT, CFDT et FO | NPPV : Solidaires FP

Nous nous sommes abstenus notamment parce que la collègue du PRS n'était pas remplacée et parce que la création de cette cellule allait augmenter la polyvalence.

● **Point sur le projet de fusion des trésoreries de Josselin et Ploermel**

M. BES a regretté que la suppression n'ait pu se faire en 2008, elle est donc de nouveau d'actualité maintenant que la fusion DGI/CP est achevée.

Depuis longtemps, effectivement, la fermeture est programmée de par une gestion conjointe, de par le transfert de la gestion des collectivités et le suivi des redevables fiscaux du canton de St Jean Brévelay à Locminé. Le fonctionnement à 3 agents a lourdement pénalisé cette Trésorerie. La Direction aurait du depuis longtemps renforcer ce poste.

Nous avons apprécié le travail sémantique de la Direction pour transformer une suppression de Trésorerie en projet de fusion. Ce projet marque encore une fois un recul du service public de proximité.

Dans le document de travail, la Direction n'y voit que des bénéfices pour la DDFiP, pour les collectivités et les usagers, pour les agents. Les élus ont donné leur accord, en séance il nous a été précisé qu'ils étaient résignés, ce qui n'a pas le même sens. Le maire de Josselin a également émis un avis favorable.

« Les questions relatives au personnel seront traitées dans leur intérêt bien compris » (phrase extraite du document de travail) : encore heureux ! Il n'y avait pas plus de précisions dans le document alors que c'est un élément primordial. Une CAP locale sera convoquée. Les garanties financières ont également été évoquées.

Le déménagement sera réalisé par une entreprise mais il n'y a pas encore de date précise fixée... La Direction accompagnera le service pour les opérations de transfert de la comptabilité.

L'arrêté ministériel n'a pas encore été signé et il doit paraître au journal Officiel. Le Président nous a affirmé qu'il n'y avait pas d'instruction précise de la DG sur le nombre de fermetures !

Ce transfert va générer un flux supplémentaire d'usagers à l'accueil de Ploermel, le service est-il suffisamment dimensionné pour accueillir le public ?

Toutes les organisations syndicales ont condamné cette fermeture par leur vote, le « projet » sera donc de nouveau présenté au prochain Comité Technique.

Vote: Contre : CGT, CFDT, Solidaires F.P. et FO

• **Tableau de bord de veille sociale (TBVS)**

Dans le cadre de la démarche d'améliorations des conditions de vie au travail (avec le DUERP, les EDD) le tableau de bord de veille sociale a été mis en place. Il comporte plusieurs « indicateurs » comme le nombre de congés maladie, le nombre de signalements de violences physiques ou verbales d'origine externe ou interne, le nombre d'écêtements sur la pointeuse, le nombre d'appels de notation.

Pour ce CTL, seule la mesure du 2ème semestre 2011 était présentée. Par conséquent, difficile

d'intervenir. Une 2ème mesure, celle du 1er semestre 2012, sera présentée au prochain CTL de novembre 2012.

Un constat cependant : le TBVS a permis de « réveiller » certains chefs de service sur la situation de leurs agents quant aux écêtements et les réunions de service qui n'étaient pas tenues.

Ce tableau n'est qu'un simple outil et comme nous le disions dans notre déclaration liminaire, **les outils ne font pas les résultats, il faut des actes !**

N.B. : la fiche de signalement est disponible sur ULYSSE 56.

• **Présentation de la mise à jour du DUERP 2011**

Nous avons d'abord souligné que l'exercice était beaucoup mieux cadré cette année puisqu'il est fait obligation aux chefs de service d'organiser des réunions avec leurs agents, c'est une obligation réglementaire. De plus, un questionnaire individuel a été adressé à tous les agents, cela va dans le bon sens.

La CGT a demandé un espace de dialogue pour les agents d'accueil, de tous les accueils. Le DUERP indique qu'il y a une forte demande des agents pour valoriser le métier d'agent d'accueil et de caissier. Nous avons demandé comment la Direction comptait s'y prendre. Elle n'a pas de solution, à part organiser des réunions métiers. En plus de l'EDD, **nous avons réclamé la revalorisation de l'indemnité de caisse et son attribution quelque soit le nombre d'agents dans le poste** (demande des agents dans le cadre de nos visites de postes).

La CGT a également demandé qu'un état des lieux soit fait sur les **pratiques en matière de dégagements de fonds et de transports de courriers.** Les agents et les cadres s'interrogent sur les garanties et assurances apportées en cas d'accident (N.B. Nous

avons reposé la question pendant l'audience avec le Directeur le 23/10 : « ces « missions » ont un caractère professionnel donc elles sont de la responsabilité de la Direction ; cependant les agents doivent vérifier qu'ils ont bien rempli l'autorisation d'utiliser leur véhicule dans AGORA, ne pas hésiter à demander le remboursement des frais aussi à l'occasion »). Il sera également nécessaire de rencontrer la Direction de la Poste afin que les agents effectuant des dégagements de fonds n'aient pas à faire la queue au guichet !

Un commissaire, détaché auprès des ministères est également chargé de faire le point sur la sécurité au cours de ses visites dans le département.

A noter que la part des risques psychosociaux dans le Morbihan est majoritaire et supérieure à la moyenne nationale. Un plan de prévention est décidé chaque année par le CHS-CT. Même s'il faut souligner le travail fait, les vraies solutions ne sont pas apportées ! C'est bien d'emplois dont manque la DDFIP et que l'on arrête de nous parler d'organisation du travail, de fusions de secteurs, d'IFU ou de suppressions de trésoreries pour régler les problèmes !

• **Bilan de la notation 2012 (gestion 2011)**

A noter qu'il n'y a pas eu de note d'alerte cette année ni de notes négatives. Une baisse sensible d'attribution des 0,01 dans la filière gestion publique. Un nouveau système d'évaluation

notation sera en place l'an prochain. Nous n'avons pas développé plus car les débats ont eu lieu en CAP locale.

• **Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie d'Elven**

Cette réduction d'horaires n'est pas le présage d'une fermeture d'après le Directeur puisque le poste n'est pas en gestion conjointe. Les raisons évoquées par le chef de poste sont claires puisque cette demande est faite « en raison de mouvement de personnel et de l'impact du changement de quotité de travail d'une partie des effectifs ». Le temps partiel n'est pas compensé et les effectifs

sont insuffisants.

Le service est dans l'impossibilité d'assumer 5 jours d'accueil.

La CGT a voté contre comme à chaque fois qu'était présentée une demande de ce type. Pour la 1ère fois, l'ensemble des organisations syndicales a voté contre.

Vote: Contre : CGT, CFDT, Solidaires F.P. et FO

• **Questions diverses**

• **GAIA Guichet**

Au cours de nos visites de postes du mois de septembre, nous avons posé la question de son utilisation aux agents. Nous avons eu connaissance par hasard de l'existence d'un protocole entre les SIP et les trésoreries de proximité. Ce point aurait pu d'ailleurs être évoqué en CTL. Les positions des agents ne sont pas unanimes cependant dans les plus petits postes cette application représente une charge de travail considérable, voire une perte de temps avérée dans un contexte déjà tendu. D'autant plus que cette application est lourde d'utilisation et que les changements d'adresses ne « redescendent » pas automatiquement dans les autres applications de la DGFIP.

Nous avons, par conséquent, demandé que la pression ne soit pas mise sur les agents, que chacun ait la liberté de l'utiliser ou pas. La Direction nous a affirmé que la position du Directeur était pragmatique. Soit, cela reste à vérifier sur le terrain...

• **La Gacilly**

Nous avons demandé un coin cuisine pour ce poste. La Direction a noté et relaiera cette demande auprès de la délégation d'action sociale.

La direction a communiqué des informations concernant la GIPA. 185 bénéficiaires cette année, en forte augmentation par rapport à 2011. Cela est dû au gel du point d'indice, au NES et à l'inflation principalement.

Il n'y aurait pas autant de bénéficiaires de la GIPA si nos traitements étaient correctement revalorisés et s'il n'y avait pas de tableau d'avancement contingenté !

Vos élus CGT en CTL :

Christophe RISSEL
Stéphane GALLAIS
Anouk LE CLOEREC

Expert : Ludovic GUIBOUD

**POUR NOS REVENDICATIONS ET DANS
L'UNITE TOUTES ET TOUS EN GREVE
LE 27 NOVEMBRE 2012**